



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-04111**

DE : **MME LAVERDIÈRE (LAURIER-SAINTE-MARIE)**

DATE : **LE 5 JUIN 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CHRYSIA FREELAND**

---

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Iran**

---

**TRADUCTION**

---

**RÉPONSE**

Tant que Maryam Mombeini sera visée par une interdiction de quitter l'Iran, tout dialogue avec le gouvernement de l'Iran continuera d'avoir pour objectif d'obtenir son retour au Canada. La ministre des Affaires étrangères s'est directement entretenue avec son homologue iranien et a soulevé le cas de M<sup>me</sup> Mombeini. Elle s'est également entretenue avec Maryam Mombeini à plusieurs reprises. Le gouvernement du Canada continuera aussi d'exiger des réponses et de demander à ce que l'Iran explique les circonstances de la détention et du décès du professeur Seyed-Emami.

Le Canada est déterminé à tenir l'Iran responsable des violations des droits de la personne et des droits démocratiques qu'elle a commises. C'est pourquoi, en décembre 2018, le Canada a dirigé une résolution aux Nations Unies soutenue par 84 États visant à tenir l'Iran responsable de son bilan inexcusable en matière de droits de la personne.

Le Canada est conscient des inconvénients causés par l'absence d'une présence diplomatique dans les deux pays. La sécurité des Canadiens à l'étranger est une priorité absolue du gouvernement du Canada. Le Canada demeure résolu à fournir des services consulaires aux Canadiens qui voyagent à l'étranger, y compris en Iran. Les Canadiens qui se trouvent en Iran peuvent obtenir les services consulaires et de

passport habituels auprès de l'ambassade du Canada en Turquie. De plus, l'Italie agit en tant que puissance protectrice du Canada en Iran et représente les intérêts canadiens auprès du gouvernement iranien, et fournit une aide consulaire aux ressortissants canadiens en Iran.

De concert avec ses partenaires internationaux, le Canada demeure déterminé à ce que l'Iran rende des comptes sur ses violations des droits de la personne et appelle l'Iran à ce qu'elle mette pleinement en œuvre ses engagements dans le cadre du Plan d'action global conjoint.